



Monsieur Frédéric VEAU
Préfet
Préfecture de Mayotte
B.P. 676 Kawéni
97600 MAMOUDZOU

Montreuil, le 25 octobre 2017

N/Réf. : 17/536

Objet : **Situation des salariés de MCG**

Monsieur le Préfet,

La Fédération Nationale Ports et Docks C.G.T. vous interpelle une nouvelle fois concernant la situation des salariés de la Société Mayotte Channel Gateway.

Suite à plusieurs conflits, des accords permettant le respect des droits des travailleurs ont été signés.

Malheureusement, force est de constater que ceux-ci ne sont toujours pas, à ce jour, respectés et de plus les salariés qui « osent » revendiquer, se voient systématiquement discriminés.

Cela engendre aujourd'hui un nouveau conflit que la direction de MCG ne cherche pas à résoudre par un dialogue serein, constructif et loyal, puisque pour seule réponse, celle-ci a déposé une plainte en référé auprès du tribunal de Mayotte.

Comme vous le savez, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. est très attentive à la situation générale de la population de l'île de Mayotte.

Cet énième conflit sur le port ne fait qu'attiser la « poudrière » qui ne cesse de grandir sur l'île, alors que nos Camarades ne font que demander le respect de leurs droits mais aussi de leur dignité face à ce « management » digne d'un autre temps.

Nous vous demandons d'intervenir au plus vite pour que cette situation qui n'a que trop duré et qui n'engendre qu'une régression sociale pour les travailleurs allant jusqu'à la perte d'emplois pour certains (*situation de la société SMART manutention*).

Espérant que vous prendrez en compte notre demande et qu'une solution pérenne puisse être apportée à nos Camarades,

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général Adjoint

A. TETARD

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : contact@portsetdocks.org

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris